

# Formation initiale des conducteurs de taxis préparation du CCPCT en Haute-Loire

20 jours - 140 heures



## OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Préparation à l'examen de taxi, en vue d'obtenir la carte professionnelle de conducteur de taxi en Haute-Loire.

## PROGRAMME

Cette formation repose sur le référentiel des connaissances figurant en annexe 1 de l'arrêté du 6 avril 2017 relatif aux programmes et à l'évaluation des épreuves des examens

### Préparation aux épreuves d'admissibilité (7 épreuves théoriques) modules enseignés : 126 heures, 18 jours.

- Réglementation générale :  
*Connaître la réglementation s'appliquant aux différents transports publics particuliers de personnes : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues et compétences spécifiques aux taxis.*
- Sécurité routière :  
*Savoir appliquer les règles du code de la route.*
- Gestion et comptabilité :  
*Connaître et savoir appliquer les principes de base de gestion et de comptabilité et compétences spécifiques aux taxis.  
Facturation et paiement.*
- Connaissance du territoire et de la réglementation locale :  
*Connaître le territoire d'exercice de l'activité.  
Connaître la réglementation locale en vigueur spécifique aux conducteurs de taxi.*
- Français :  
*Comprendre un texte simple ou des documents en lien notamment, avec l'activité des transports.  
Comprendre et s'exprimer en français*
- Anglais :  
*Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence*

### Préparation à l'épreuve d'admission (épreuve pratique) : 14 heures, 2 jours

- Construction de parcours et conduite.
- Relation clientèle et accompagnement touristique.
- Facturation et mode de paiement.
- Utilisation des équipements (taximètre, GPS, TPE)
- Conduite en sécurité et respect du code de la route.
- Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers.

Mise à jour le 15/05/2023

## LES +

- Programme personnalisable en fonction du profil de l'apprenant.
- Exercices pratiques en liens directs avec l'activité
- Livrets pédagogiques complets
- Matériel pédagogique spécifique identique à celui des conditions d'examen
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)
- Taux de réussite : NC

## PUBLICS

- Salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, reconversions pros

## PRÉREQUIS

Personnes souhaitant accéder à l'activité de conducteur de taxi, titulaire du permis B valide, non probatoire. Maîtriser le français à l'oral et à l'écrit. Avoir des notions d'anglais à l'oral et à l'écrit

## DEBOUCHES ET SUITE DE PARCOURS Conducteur de taxis

## LIEU ET DATES 2024

### CMA du Puy-en-Velay

**Admissibilité: Du jeudi 25 avril au samedi 25 mai**

**Admission : Du 10 au 14 juin**

## HORAIRES

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

## TARIF

Admissibilité : 1764 euros

Admission : 500 euros



**Formation complète : 2264 euros**

Financement : CPF ou prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, DE).

## DÉLAI D'ACCÈS

Date limite d'inscription : 11 jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation. Maintenu si le seuil de 9 participants est atteint.

## CONTACT

✓ CMA Le Puy-en-Velay

Marlène TRINTIGNAC / 04 71 02 61 19

[marlene.trintignac@cma-](mailto:marlene.trintignac@cma-)

[auvergnerrhonealpes.fr](http://auvergnerrhonealpes.fr)

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

# Formation initiale des conducteurs de taxis préparation du CCPCT en Haute-Loire

20 jours - 140 heures

## MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Mise à disposition d'une salle de cours et d'une connexion internet

Taximètre,

dispositif extérieur lumineux et imprimante,

GPS

Terminal Paiement Electronique (TPE).

Conduite et repérage : 1 véhicule auto-école équipé « taxi » avec double commandes et rétroviseurs muni des équipements obligatoires. Plan de ville.

Modalités : cas pratiques, exercices, sujets d'anales des années précédentes

## LIVRETS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

2 Livrets de réglementation nationale (T3P, taxis et activités annexes)

2 Livrets de réglementation locale (réglementation départementale, tarification et connaissance du territoire, plans du département, carte géographique).

2 livrets de gestion (gestion, comptabilité, fiscalité)

1 Livret de sécurité routière

1 Livret de français incluant les exercices et les réponses.

1 Livret d'Anglais incluant les exercices et les réponses.

Livret d'anales corrigées dans toutes les matières

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen final écrit et conduite

Examen blanc au cours de la formation par matière

Evaluation de satisfaction

## ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Le service formation vous orientera si nécessaire vers le référent handicap dédié afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques :

Nom : LUTHAUD Marie-Laure Téléphone : 04 71 02 98 60

## CONTACT

- CMA Le Puy-en-Velay  
Marlène TRINTIGNAC / 04 71 02 61 19  
[marlene.trintignac@cma-  
auvergnerhonealpes.fr](mailto:marlene.trintignac@cma-auvergnerhonealpes.fr)